



Val-de-Ruz Officiel

Editorial

Chantiers: pause hivernale



En cette fin d'année, les nombreux travaux sur notre réseau routier prennent fin ou entament leur pause hivernale, laissant place aux futurs travaux de déneigement.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés tout au long de l'année par ces chantiers et nous remercions les riverains de leur patience et de leur compréhension. Malgré les difficultés rencontrées parfois pour accéder aux habitations, nous vous assurons que le personnel de chantier met tout en œuvre pour garantir les accès et faciliter les déplacements de chacun en fonction des contraintes du terrain.

Le chantier de Chézard-Saint-Martin montre la grande nécessité de la réfection du caisson de la route et des conduites d'eau. Bien que les interruptions relatives au changement de ces tuyaux soient la plupart du temps annoncées par l'entreprise en charge, des coupures imprévues ont été, à notre grand regret, nombreuses et dues principalement à la vétusté des installations.

Sans appareils superflus, les aménagements apportés aussi bien au niveau des canalisations que des trottoirs ou des abribus sont utiles et adaptés.

D'année en année, nous essayons de maintenir en état, dans les limites du budget alloué par le Conseil général, les routes communales qui en ont le plus besoin. Pour les autres, nous parons au plus urgent.

La réfection de la traversée de Chézard-Saint-Martin reprendra au printemps 2019; vous trouverez toutes les informations utiles en temps voulu sur le site internet communal ou sur la page communale de Val-de-Ruz info.

Au nom du personnel de mon dicastère, je vous adresse d'ores et déjà tous mes vœux pour les fêtes de fin d'année.

Christian Hostettler, conseiller communal

TELETHON

A l'occasion de l'édition 2018 du Téléthon, les sections du service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) et leurs amicales seront présentes sur l'ensemble du territoire. La population est cordialement invitée à soutenir cette action en participant aux différentes manifestations organisées les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018.

Boudevilliers, samedi 8 décembre, dès 06h30

Devant la Gourmandise
Vente de peluches et vin chaud

Cernier, samedi 8 décembre, de 08h30 à 13h30 environ

Migros
Vente de peluches, vin chaud et soupe aux pois

Dombresson, samedi 8 décembre, de 09h30 à 13h00

Zone des commerces
Vente de peluches, vin chaud et soupe aux pois
Présence du nouveau véhicule d'extinction du SDI VdR de 10h00 à 11h00

Fontainemelon, samedi 8 décembre, de 08h30 jusqu'au début de l'après-midi

Coop et hangar des travaux publics
Vente de peluches, vin chaud, saucisson à la braise, soupe aux pois
Présence du nouveau véhicule d'extinction du SDI VdR de 08h30 à 09h45 (Coop)

Les Geneveys-sur-Coffrane, samedi 8 décembre, dès 09h00

Salle des fêtes, La Poste, déchèterie et ancienne laiterie
Vente de peluches, vin chaud et fondue au fromage dès 11h30
Présence du nouveau véhicule d'extinction du SDI VdR de 11h15 à 12h15 (salle des fêtes)

Valangin, vendredi 7 décembre, dès 16h30

Parking du château (zone du P'tit marché)
Vente de peluches, vin chaud

Vilars, vendredi 7 décembre, dès 19h00

Ancien collège, Côtère II
Match aux cartes sur inscription sur place
Raclette, disco dès 23h00

Vilars, samedi 8 décembre, dès 11h00

Ancien collège, Côtère II
Vente de peluches, Saint-Nicolas dès 11h15
Vin chaud, rôti et frites
Musique folklorique dès 11h00
Match au loto l'après-midi



Nocturnes

En décembre, les magasins ont la possibilité d'élargir leurs heures d'ouverture les **vendredis 14 et 21 décembre 2018 jusqu'à 21h00**.

Le Conseil d'Etat autorise les commerces à ouvrir également le dimanche **23 décembre 2018** durant un maximum de sept heures, entre 09h00 et 18h00.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué **lundi 17 décembre 2018 à 19h30** à La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2018
3. Communications du président
4. Budget 2019
5. Plan financier et des tâches 2020-2022
6. Diverses modifications législatives
7. Rapport d'information concernant l'état des lieux en matière de politique de la jeunesse
8. Réponse à la motion M17.001: sécurisation du trafic aux abords du collège de La Côtère
9. Motions et propositions
10. Résolutions, interpellations et questions
11. Communications du Conseil communal

Soutien aux activités hors cadre de l'école

Depuis l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 relatif à la gratuité pour les parents des activités hors cadre obligatoires de l'école, le maintien de la diversité et du nombre de prestations à destination des élèves se trouve compromis. En effet, dès cette année scolaire, seul le financement communal est garanti, ce qui représente les 50% des coûts des activités.

L'organisation d'activités pour les élèves – comme les courses d'école, les sorties à ski sur les domaines de la Commune, les visites de musées, la participation aux activités du Parc Chasseral, à des spectacles ou à des activités culturelles – fait partie des priorités de l'école à Val-de-Ruz.

Initialement en mains des anciennes commissions scolaires, leur réalisation était rendue possible grâce aux parents qui assuraient les transports – parfois une partie de l'encadrement – ainsi que par les financements des Communes et par l'argent récolté lors des fêtes scolaires.

Qui, parmi les parents d'enfants de plus de 20 ans, n'a pas assuré de tournus pour conduire les élèves aux leçons de piscine et parfois de gym, aux sorties à ski ou au théâtre? C'était la condition pour que ces activités aient lieu.

Petit à petit, les modifications de la législation en matière de transport de personnes et la diminution de la disponibilité des parents ont contraint l'école à recourir à d'autres solutions de déplacement des élèves. L'implication des parents a donc été remplacée par une contribution financière.

Ainsi, jusqu'à cette année scolaire, une participation annuelle moyenne allant de CHF 40 à CHF 90, selon les cycles et hors camps blancs, était demandée aux parents. Cette contribution représentait au maximum 50% du coût de l'activité.

Persuadés de l'importance de maintenir l'intégralité de ces prestations pour tous les élèves, des professionnels du CSVR ont décidé de lancer une association du nom de PRO CSVR destinée à réunir les fonds qui ne peuvent plus être demandés aux parents.

L'assemblée générale de constitution, ouverte à toute personne intéressée à soutenir les activités hors cadre, aura lieu le **13 décembre 2018 à 20h00** à l'aula de La Fontenelle à Cernier.

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente de sapins de Noël communaux aura lieu le **samedi 15 décembre 2018** de 09h00 à 12h00 à Boudevilliers, en dessous du hangar communal.

Vous aurez la possibilité de couper vous-même votre sapin. Attention, leur nombre étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis. Environ 35 sapins de la région sont disponibles.

Plus d'informations auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Mise au concours

Pour le 1^{er} janvier 2019:

- 1 poste d'assistant social (H/F) à 60% du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Pour le 7 janvier 2019:

- 1 poste d'éducateur de l'enfance en accueil parascolaire (H/F) à 55% du 7 janvier au 5 juillet 2019.

Pour la rentrée d'août 2019:

- 3 places d'apprentissage d'assistant socio-éducatif (H/F);
- 2 places d'apprentissage d'employé de commerce (H/F);
- 1 place d'apprentissage de forestier-bûcheron (H/F).

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.



www.val-de-ruz.ch

Anniversaires et jubilés

Fêtent en décembre 2018:

Noces de diamant (60 ans)

- Burgat Monique et Marc, à Fontainemelon.

Noces d'or (50 ans)

- Meyer Aline et Jean-Pierre, à Fontaines.

90 ans

- Burger Edith, à Fontaines;
- Favre Dora, à Fontainemelon.

Info déchets

Courant décembre, le MémorDéchets 2019 sera distribué par La Poste. La brochure contient toutes les informations utiles au tri des déchets, conservez-la soigneusement.

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries seront exceptionnellement fermées mardi 25, mercredi 26 et lundi 31 décembre 2018 ainsi que mardi 1^{er} et mercredi 2 janvier 2019.

A partir du 1^{er} janvier 2019, certains jours et horaires d'ouverture des déchèteries changent, de même qu'une partie des jours de ramassage des déchets compostables.

Les surveillants des déchèteries renseignent volontiers les usagers et font appliquer les consignes et règles en vigueur. L'écrasante majorité de la population l'a bien compris: les comportements agressifs sont contre-productifs, place au respect mutuel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Mise à l'enquête publique

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, l'adoption des plans suivants est mise à l'enquête publique:

- plan général d'évacuation des eaux (PGEE) du Seyon Amont;
- plan d'alignement «La Joux-du-Plâne» sur les cadastres de Chézard-Saint-Martin, de Dombresson et du Pâquier.

Les dossiers précités peuvent être consultés auprès des unités administratives situées rue Ch.-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, du **23 novembre au 27 décembre 2018**.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 27 décembre 2018.

Buvette cherche repreneur

A remettre, dès le 1^{er} avril 2019 ou date à convenir, l'exploitation de la buvette de la piscine d'Engollon.

Durée de la saison: mi-mai à début septembre.

Conditions:

- la buvette est ouverte 7/7 jours durant la période d'exploitation de la piscine;
- l'organisation d'événements ponctuels en journée ou en soirée participant à la vie du site de la piscine est encouragée moyennant accord de la Commune;
- la carte de restauration et de vente de boissons, glaces, etc. est adaptée au public fréquentant la piscine;
- la construction actuelle ne peut pas être modifiée;
- la reprise du matériel de cuisine est à négocier avec l'exploitant actuel.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

Les personnes intéressées peuvent déposer leur dossier (une lettre de motivation, un extrait de poursuites récent, les trois dernières fiches de salaire, une copie de l'assurance RC et un document d'identité) à Administration sports-loisirs-culture, Epervier 6, 2053 Cernier ou par courriel à loisirs.val-de-ruz@ne.ch. Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Patrick Matthey au 032 886 56 33.

Fêtes de Noël

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de Noël des collèges:

- **Boudevilliers**, Noël en classe pour les élèves;
- **Cernier**, 6 décembre 2018, à 18h15 simultanément à quatre endroits différents puis déplacement au collège;
- **Chézard-Saint-Martin**, 20 décembre 2018 à partir de 19h00 dans la cour du collège;
- **Coffrane**, 19 décembre 2018 à 18h30 à la salle de gymnastique du collège;
- **La Côtère**, 20 décembre 2018 à 19h00 dans la cour du collège à Vilars;
- **Dombresson**, 20 décembre 2018 dès 18h30 au collège (repas sur inscription, la fête ne sera pas ouverte à la population du village);
- **Fontainemelon**, pas de fête de Noël cette année;
- **Fontaines**, 20 décembre 2018 à 19h00 au collège;
- **Les Geneveys-sur-Coffrane**, 20 décembre 2018 à 18h00 au collège;
- **Les Hauts-Geneveys**, 20 décembre 2018 à 18h30, lectures de contes dans différentes classes du collège;
- **Montmollin**, 18 décembre 2018 à 18h30 sur la place du village;
- **Le Pâquier**, 19 et 20 décembre 2018 à 20h00 à la salle des Corbins;
- **Savagnier**, 19 décembre 2018 à 19h00 dans la cour du collège et la salle de spectacle;
- **Valangin**, 20 décembre 2018 à 19h00 à la salle de spectacle du collège, présentation d'un opéra.

